

Présentation

Les investisseurs de private equity se heurtent aujourd'hui à un environnement hautement concurrentiel. Pour mener à bien vos opérations, il est primordial que vous puissiez vous appuyer sur des solutions de plus en plus innovantes, afin de surmonter les obstacles engendrés par la crise politique et financière qui fragilisent le succès des transactions.

Les avocats de Dentons vous accompagnent pour vous aider à relever les défis les plus difficiles et à réaliser vos objectifs tout en composant avec des conditions économiques et réglementaires plus strictes.

Que vous représentiez un fonds d'investissement, un fonds de retournement, une société de capital-risque, que vous soyez un entrepreneur, un investisseur occasionnel ou un investisseur institutionnel, nos équipes pluridisciplinaires vous aident à répondre aux questions juridiques et structurelles liées à toute opération. Grâce à l'intégration de nos services juridiques et fiscaux à l'échelle mondiale, nous sommes pleinement en mesure de comprendre vos besoins et d'y répondre.

Que vous souhaitiez lever des capitaux privés ou créer un fonds, les avocats de Dentons vous proposent des solutions adaptées à vos attentes. Notre expertise dans de nombreux secteurs d'activité nous permet d'en comprendre les tendances, les défis et les acteurs et donc de vous aider à prendre les bonnes décisions.

Pour plus d'informations sur ce secteur, vous pouvez consulter la version anglaise.

Les domaines d'activité couvrent:

- Capital Risque
- Opérations transfrontalières
- Création de fond et conformité
- Programmes de participation destinés aux dirigeants
- Fusions et Acquisitions
- Restructurations extrajudiciaires
- Gouvernance d'entreprise
- Scission partielle d'entreprises
- Infrastructures et PPP
- Stratégies de consolidation
- LBO et MBO

Vos contacts principaux

Europe



Olivia Guéguen

Associée, Paris

D +33 1 42 68 49 87

olivia.gueguen@dentons.com